



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Sula Projects SA en liquidation, Fribourg**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 07.05.2013
4. Échéance de préavis des créances: **01.07.2013**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Sula Projects SA en liquidation, c/o Fiduciaire Jean-Marc Etienne SA, Av. du Midi 37, 1700 Fribourg
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Les créanciers sont invités à faire connaître leurs créances et toutes pièces justificatives dans un délai de 30 jours dès la troisième publication de cette avis à la liquidatrice.
La liquidatrice informe en outre qu'elle procédera à une éventuelle répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Etude Me Jean-Pierre Wolhauser
1700 Fribourg

07202812



Mittwoch - Mercredi - Mercoledì, 29.05.2013, No 101, Jahrgang - année - anno: 131

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)